

## Assemblée Générale Élective

Mercredi 16 septembre 2020 – Ploufragan

### Émargement

Clubs présents ou représentés : Skate Club Loudéac, Roller Sud Goëlo, La Beaumanoir Dinan, Roller In Line Grand Lamballe, Club Perrosien de Roller Hockey et Patin, Roller Armor Club Saint-Brieuc, Patin Club Plabennecois, APPR Plouguerneau, Gouesnou Roller Club, Roller Hockey Saint-Armel, Ride Like Share.

### Ouverture de l'Assemblée Générale

Marie-Claire Le Rallec, trésorière de la Ligue, ouvre la séance à 20h00 en remerciant les personnes présentes. Elle souhaite excuser Michel Rigaudeau, président, qui n'a pu être présent pour des raisons personnelles.

Marie-Claire rappelle l'ordre du jour de cette assemblée générale, à savoir la validation de la comptabilité 2019 et l'élection du dernier représentant des clubs aux AG fédérales.

### Validation de la comptabilité 2019

Comme indiqué dans le compte-rendu de la dernière assemblée, dans un souci de clarté suite à une mésentente, la comptabilité consolidée 2019 de la Ligue n'avait pas été votée. Il avait alors été décidé que les documents seraient transmis à tous les clubs, mis au vote, et que ce vote serait ensuite validé en AG.

21 votes ont été transmis à la Ligue : 1 abstention (Kemper Roller Derby) et 20 pour (SC Loudéac, Guingamp RS, Roller Sud Goëlo, Hermine Callacoise, La Beaumanoir Dinan, BRT Saint-Evarzec, PC Plabennecois, APPR Plouguerneau, PA Châteauneuf-du-Faou, PC Lesnevien, PC Ploudaniel, Gouesnou RC, PQR Trégunc, Rennes EC, 9DOT8, RAIV, Ride Like Share, Landévant RS, Damgan Multisport, CPR Lorient).

**Ce vote est validé à l'unanimité, le bilan de l'exercice 2019 est donc adopté.**

### Élections

Les clubs de la Ligue doivent élire 4 représentants pour les AG fédérales, ainsi que 4 suppléants.

Or, seulement 3 candidats s'étaient présentés à l'occasion des élections lors de l'assemblée générale du 09 février, à savoir Nicolas Belloir, Marie-Françoise Cotten et Michel Rigaudeau, qui avaient été élus.

Pour ne pas perdre un quart de nos voix, un 4<sup>ème</sup> représentant devait donc être élu et dans l'idéal des suppléants.

Un nouvel appel à candidature a été effectué pour cette AG et 3 personnes se sont présentées : Cédric Le Bihan, Sabine Legrand-Commowick et Marie-Claire Le Rallec.

Résultats des élections (96 voix exprimées) : Marie-Claire Le Rallec (49 voix), Sabine Legrand-Commowick (47 voix), Cédric Le Bihan (0 voix).

**Marie-Claire Le Rallec est donc élue représentante des clubs et Sabine Legrand-Commowick suppléante.**



## Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue à la Ligue, mais Marie-Claire Le Rallec invite les personnes présentes à poser leurs éventuelles questions.

Yann Ruault-Dubord explique qu'il ne comprend pas bien les différents liens entre la Ligue, ses commissions sportives et les Comités Départementaux. Il souhaiterait que cela soit plus clair, notamment concernant les aides financières de la Ligue aux CDRS.

En fait, les CDRS sont des associations autonomes et ne sont pas aidées financièrement par la Ligue. Leurs ressources proviennent des cotisations, d'un reversement par la FFRS d'une partie des licences, des actions qu'ils peuvent mettre en place, et éventuellement de subventions (ANS, Conseil Départemental, ...).

Une discussion s'instaure ensuite autour de différents sujets, comme le souhait d'échanges entre les disciplines avec pour objectif la promotion et la progression de nos différentes pratiques. Cela pourrait se traduire par plus d'évènements interdisciplines, comme le fait très bien *Rennes sur Roulettes*, ou bien plus simplement par l'invitation des autres disciplines lors des compétitions habituelles (démonstration de Patinage Artistique entre deux matchs de Hockey par exemple).

Sont également évoqués les sujets suivants :

- la disparité entre les territoires et les disciplines,
- le développement des CDRS, avec de nombreux projets dans le 56, un CD 35 visiblement plus axé sur le Patinage Artistique ou encore un CD 22 en manque de ressources bénévoles,
- le développement du Skateboard, seule discipline olympique au sein de notre Fédération, et qui intéresse fortement les collectivités territoriales,
- la descente, bien que peu pratiquée en Bretagne,
- la relation entre la course et la vitesse sur glace,
- le manque de cadres, le besoin de formation et la difficulté de salarier des encadrants, même à plusieurs clubs.

## Clôture de l'assemblée générale

La séance est close à 21h00.